son innocence, ce serait toucher l'esprit qui anime la société à la prunelle de l'œil. Tendres soins, amour qui ne se lasse jamais, sacrifice de temps, de santé, de fortune, travaux du jour, veilles de la nuit, sollicitude continuelle, voyez comme tout cela est prodigué à cet être tout à la fois si petit et si grand. Et ce n'est pas la famille seulement qui se dévoue à son service. Promenez vos regards sur le monde, voyez ce que fait pour lui la société. Ne voyez-vous pas les villes et les campagnes se couvrir de palais pour recueillir sa misère, et les filles des plus nobles familles, devenues ses servantes, s'empresser autour de son berceau. Ne voyez-vous pas les gouvernemens et la générosité publique élever partout de magnifiques monumens pour que les sources les plus fécondes de l'instruction coulent sur son esprit et sur son cœur, car la société a compris que l'éducation éclairée et morale de la jeunesse était son premier besoin, et sa plus chère espérance. Ne voyez-vous pas depuis de longs siècles des hommes étouffant tout espoir de gloire et de fortune, consacrer toute leur vie à l'obscur et pénible travail d'extirper du cœur de l'enfant, les racines du vice si vivaces quelquefois, et de répandre la science, la vérité dans son esprit que souvent l'indolence et la légèreté de l'âge veulent à toute force retenir dans l'ignorance ; c'est que ces hommes ayant regardé les diverses carrières de la vie où l'on peut servir Dieu et ses frères, ont cru qu'ils ne pouvaient mieux remplir ce but, destinée de tout homme, qu'en se vouant à l'éducatoin de la jeunesse, de l'enfance. Car l'enfant, c'est tout ; c'est l'homme appelé par le développement de ses facultés, à jouir des bienfaits du créateur et à faire la félicité de ses semblables, c'est le citoyen qui doit servir sa patrie et peut devenir son ornement et sa gloire : c'est le chrétien destiné, s'il est bien dirigé dans ses premiers jours, à être l'éternel habitant des cieux.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 8 MARS 1850.

Le *Witness* du 4 courant.

Nous voyons par un article du *Witness*, du 4 courant, que ce journal n'a eu connaissance que par la voie d'un autre journal, de la réponse que nous lui adressâmes, il y a quelques semaines, à l'occasion d'une de ses incessantes agressions. Nous sommes fâché de cela, et nous assurons le *Witness* que si notre papier ne lui est pas remis régulièrement, le jour ou le lendemain de sa publication, c'est tout à fait à notre insu et contre nos intentions.

C'est vraiment dommage que notre confrère ne nous ait pas lu plutôt ; car il avait de belles choses à nous répondre. Cependant il n'a pas voulu nous priver de sa réplique quoiqu'elle vienne un peu tardivement. Pour n'être pas trop long, nous ne nous attacherons aujourd'hui qu'aux deux articles suivants, quitte à revenir sur le reste de l'écrit un autre jour : 1° Le *Witness* nous défie de le convaincre d'affirmations mensongères. 2° *Surtout*, il tâche d'exploiter, avec une duplicité qui se décèle à travers son masque, cette expression dont nous avons fait usage en parlant de lui : " *Cette terre Catholique qui lui a donné l'hospitalité.*" Après avoir défini à sa façon ce qu'il entend par une terre Catholique, il conclut, quoi ? Vous allez frémir, lecteurs ! il conclut que les protestants ne sont que tolérés au milieu de nous et que l'usage de la bible, et l'exercice de leur culte, ne leur sont accordés que parceque le temps n'est pas venu de leur retrancher ces faveurs de l'hospitalité. Puis avec une conviction toute aussi *franche* que celle des Pharisiens, quand ils disaient du Sauveur: *Reus est mortis : il est digne de mort, il a blasphémé*, il pousse ce cri d'alarme : " Les " Protestants.... ne s'éveilleront-ils pas de leur " apathique sommeil, qui les empêche de voir " cette marée montante de l'influence des prê- " tres, marée qui menace certainement de " nous submerger tous ?" Voilà comme la vérité sort *pure* quand elle a passé par la filière du *Witness* ! Certes, si nos Frères séparés dorment encore après de si effrayants éclats de sa trompette, c'est uniquement parcequ'ils apprécieront le *Witness* pour ce qu'il est ! *A false Witness.*

Mais, répondons à ce *faux Témoin.*

Vous embouchez la trompette d'alarme, parceque nous avons dit que " cette terre catholique vous a donné l'hospitalité." Oh ! calmez-vous, et rassurez vos dupes. Voici le mot de la prétendue énigme qui vous épouvante : Vous vous êtes montré si constamment le fauteur et l'apologiste de ces fanatiques *Suisses* qui sont à l'œuvre, depuis quelques années, pour troubler la paix des paisibles Catholiques, que nous vous avons pris tout bonnement pour un Missionnaire *Suisse*, pour un *étranger*, par conséquent. Vous déclarez aujourd'hui que vous êtes sujet Anglais. Eh ! bien, soit : vous n'êtes pas un des meilleurs sujets, si on vous juge par vos écrits; mais enfin nous ne vous contesterons pas les droits communs. L'expression de *terre Catholique* que nous avons appliquée au Bas-Canada, ne renferme assurément rien de sinistre. A l'heure qu'il est, les 5/6 de notre population sont catholiques ; fondé sur cette donnée statistique, nous ne nous croyons pas bien criminel en disant que le B. Canada est une terre catholique. Vous faites donc le vil métier de *faux Témoin*, quand vous feignez de trouver dans notre expression l'indice sinistre de futures persécutions religieuses.

Dites-nous donc sur quoi vous vous fondez pour faire de si noires prédictions. — Les catholiques de ce pays n'ont-ils pas leur *passé* pour les laver complètement de la fange des calomnies dont vous essayez de les couvrir ! Où trouverez-vous sur la surface du globe un peuple plus généreux, plus libéral sous le rapport religieux ? Depuis la cession du Canada, l'histoire, basée sur les documents les plus authentiques, prouve que les projets et les tentatives d'un prosélytisme plus ou moins odieux appartiennent exclusivement au protestantisme. Nous provoquons le *Witness* à nier le fait, s'il le peut : nous le provoquons à mentionner, s'il en est capable, une seule circonstance où le clergé ou le peuple catholique de ce pays ait tenté, par la législation ou de tout autre manière, de faire la plus légère injure aux droits religieux de nos frères séparés.— En faveur de notre cause, nous citons les aveux des protestants eux-mêmes, et nommément celui du *Montreal Herald*, du mois d'août dernier, qui forcé par l'évidence des faits, disait en répondant au *Montreal Gazette* : " Au sur- " plus, quiconque connait l'histoire du Bas- " Canada ne soupçonnera jamais à accuser nos " compatriotes Canadiens-Français de bigo- " terie en matière religieuse—aucun peuple " dans notre humble opinion n'est moins sus- " ceptible d'une telle accusation."

Plût à Dieu, M. l'éditeur du *Witness*, que pour votre honneur et pour la paix de la société, on pût vous rendre le même témoignage ! Mais votre feuille du 4 courant, elle-même, fournit la preuve que les projets de privation de droits religieux et de fanatiques persécutions se trouvent, non pas chez les catholiques, mais chez vous. Nous ne vous calomnions pas : Voici ce que vous dites dans l'énumération de vos motifs de prêcher l'annexion du Canada aux Etats-Unis :—" Mais " nous avons cru surtout que la question (de " l'annexion) convenait à notre plume, parce " que nous y voyons le moyen unique de ré- " duire l'Eglise de Rome (dont le Gouverne- " ment Britannique s'est engagé à maintenir " l'établissement légal) et d'autres corps fa- " vorisés, à une égalité légale avec les autres " églises, égalité sans laquelle il ne peut y " avoir ni paix ni prospérité en Canada."

Catholiques, nous vous le demandons, ces paroles du *Witness* peuvent-elles signifier autre chose que le projet arrêté de nous spolier, que le dessein de nous ravir nos propriétés religieuses ? Surtout lorsque cet audacieux journal discute dans ses colonnes, depuis quelque temps, cette thèse de brigands comme une *question ouverte* ? C'est donc une affaire décidée. Canadiens Catholiques, chez ceux dont le *Witness* est l'organe : par le moyen de l'annexion, ils veulent faire la *conquête* de nos droits religieux que la valeur de nos pères fit respecter dans une honorable capitulation. Oui, ce que la bataille des Plaines d'Abraham n'a pu nous ravir, ce que nous avons toujours regardé comme l'accompagnement nécessaire, comme le palladium de notre existence sociale, voilà qu'un parti, dont le *Witness* est le trompette-major, sonne la charge pour nous en dépouiller. — Il rêve encore, ce parti, bien d'autres projets. Il se flatte, sans aucun doute, que la protection du gouvernement Britannique nous étant retirée par l'annexion, il lui sera loisible de traiter ici le catholicisme comme l'hérésie et *l'infidélité* le traitent en Suisse, au moyen de leur monstrueuse alliance.—Soyez-en sûrs, Canadiens catholiques, voilà, entre autre chose, le plus puissant motif qui popularise l'agitation annexioniste auprès du *Witness* et de ceux dont il représente les vœux et les espérances.

Nous protestons que nous aurions horreur de provoquer indiscrètement le conflit des passions religieuses ; mais les desseins avoués et trop évidemment perfides d'une certaine secte ne nous permettent plus de garder le silence. Nous disons donc avec énergie et conviction aux Catholiques Canadiens : ATTENTION ! VEILLEZ A VOS DROITS !

Maintenant, quelques lignes, pour en finir aujourd'hui, sur le défi que nous adresse le *Witness* de le convaincre d'assertions mensongères. Oh ! vraiment, ici, nous ne sommes embarrassés que pour le choix. Mais, pour nous épargner la peine du compulser les feuilles de notre adversaire, nous nous contenterons de lui rappeler que les *Mélanges Religieux* ont relevé maintes et maintes fois des assertions calomniatrices, à propos du culte de Marie, qu'il nous accusait de faire *partager* avec Jésus-Christ cette *médiation* qui est le principe du salut des hommes. Le culte des Saints, des images, la doctrine des indulgences, l'usage des reliques ont aussi été maintes et maintes fois le sujet des affirmations les plus fausses et les plus mensongères.—Enfin, M. l'Editeur du *Witness*, nous allons montrer dans votre feuille du 4 courant la preuve d'assertions fausses à l'endroit des catholiques. Vous dites dans ce N° : " Par pays catholique on peut entendre avec droit celui *où la Bible est prohibée* — Eh ! bien, c'est là une fausseté.

Le Catholicisme ne prohibe pas la lecture de l'Ecriture Sainte. Vos dupes et vous, vous avez bien des fois formulé cette accusation. Cependant, jugez-vous vous-mêmes et dites si vous n'avez pas rendu *faux témoignage.*

Pour connaître quel est l'esprit de l'Eglise sur quelque point particulier, la parole des Souverains Pontifes et des SS. Pères doit être, croyons-nous, un guide sur lequel on peut compter. Or, les écrits de SS. Pères sont remplis d'exhortations aux fidèles à lire et à méditer l'écriture sainte. L'Eglise défend seulement à ses enfants de lire les traductions de l'écriture, faites par des écrivains sans aveu ou justement soupçonnés d'hérésie ; elle leur défend encore de lire l'écriture dans un esprit d'orgueil et d'interprétation privée, parceque cet esprit est justement réprouvé, comme étant le principe de ces milliers d'erreurs contradictoires qui ont surgi depuis Luther.

A part de ces circonstances le vœu de l'Eglise a toujours été que les fidèles se nourrissent de la lecture des saintes lettres. Pie VII, dans un rescrit daté du 18 avril 1820, adressé aux vicaires apostoliques d'Angleterre, les exhorte fortement :

" A affermir les peuples confiés à leurs soins, dans la " foi et dans la pratique des bonnes œuvres ; et pour cette " fin, à les encourager à lire des livres de piété, et sur- " tout les saintes écritures, dans les traductions appro- " vées par les autorités ecclésiastiques : parce que," " ajoute ce saint pape, " il n'y a rien de plus utile, rien " de plus consolant ou de plus vivifiant, pour ceux qui " sont bien disposés, que la lecture des saintes lettres, en- " tendues dans leur vrai sens : elles servent à confirmer " la foi, à soutenir l'espérance et à enflammer la charité " du vrai chrétien, "

Voilà la doctrine et les intentions de l'Eglise, touchant la lecture de la sainte écriture, annoncées solennellement du haut de la chaire de Pierre.

A ce rescrit de Pie VII nous joindrons ici pour l'ample information du *Witness*, la lettre de Pie VI adressée à Mgr. Antoine Martini, archevêque de Florence, qui venait de publier une édition des Saintes Ecritures, en langue vulgaire. Voici ce document.

PIE VI, PAPE.

" Très-cher fils, salut et bénédiction apostolique. Dans " un temps où l'on fait circuler parmi les ignorans, un " nombre infini de livres, où la religion catholique se " trouve attaquée grossièrement, au grand détriment des " âmes, vous avez très-bien fait de juger qu'il fallait ex- " citer les fidèles à lire les saintes écritures : car ce sont " là des sources très-abondantes, qui doivent être laissées " ouvertes à tout le monde, pour y puiser la pureté de la " morale et de la doctrine, afin de déraciner les erreurs " qui ont été disséminées fort loin, dans ces temps de " corruption : c'est ce que vous avez fait très-à-propos " comme vous le déclarez, en publiant les saintes écritu- " res, dans la langue de votre pays, accommodées à la " capacité d'un chacun ; et vous l'avez fait d'autant mieux " que, comme vous l'avez fait voir, vous y avez ajouté " des notes tirées des SS. Pères, qui préviennent tout dan- " ger possible d'abus. Ainsi vous ne vous êtes écarté ni " des règles de la Congrégation de l'Index, ni de la Con- " stitution publiée sur ce sujet par Benoît XIV, ce pape " immortel, notre prédécesseur dans le pontificat, et jadis " lorsque nous occupions une place auprès de sa personne " notre maître excellent dans la science ecclésiastique, " circonstance que nous mentionnons comme nous étant " honorable." etc.

" Donné à Rome, aux calendes d'avril, la quatrième année de notre pontificat."

PHILIPPE BUONAMICI, secrétaire latin.

A notre bien-aimé fils, Antoine Martini, à Turin.

Nous concluons de ces citations qu'il est surabondamment prouvé que le *Witness* fait une assertion mensongère, quand il définit un pays Catholique, celui où la Bible est interdite.—L'assertion est fausse pour ce qui regarde le Canada en particulier. En 1816, l'Archevêque de Québec a fait imprimer le Nouveau Testament, et la lecture, faite avec des dispositions convenables, en est fortement recommandée.

BULLETIN.

La lettre du Colonel Prince.—Mode de discussion à l'appui du Projet annexioniste.—Statistique comparative de la province du N. Brunswick—Education populaire.—Décision du cabinet impérial sur la question annexioniste.—Le Maire de Montréal.

Dernièrement, les feuilles politiques, même celles du Haut-Canada, fondaient sur des données inexactes la nouvelle d'un changement opéré dans les idées du colonel Prince sur le gouvernement du Canada ; les unes en faisaient un adepte du système annexioniste, d'autres un partisan chaleureux de l'indépendance. Une lettre du colonel, reproduite par le *Herald*, est venue dissiper tous les doutes en le posant comme l'un des champions décidés, non de l'annexion américaine, mais de l'indépendance absolue du Canada.

Le *Herald admire* cette lettre de M. Prince sans doute parce qu'il y est question d'une rupture du lien colonial. Mais cette profession de foi toute nouvelle est admirable en effet sous le rapport historique : il suffit pour cela qu'elle émane d'un homme public que sa loyauté *terrible* envers notre gouvernement en 1838, a rendu l'une des célébrités militaires de l'époque.

Le colonel blâme doublement le manifeste annexioniste : d'abord en ce qu'il est peu convenable pour le Canada de désirer une union avec les Etats, sans une *invitation* de leur part, ce à quoi, d'ailleurs, l'Angleterre ne peut consentir ; ensuite, parce que cette démarche nous fera décheoir dans l'estime des peuples, et que c'est nous avilir que ne pas dire " indépendance " au lieu de " annexion."

Le moyen qu'a en vue M. Prince pour parvenir à cette indépendance, est une confédération de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord, en un mot, la réalisation pure et simple du plan de Lord Durham. A cela il ajoute une critique du gouvernement colonial, disant que *Downing-Street* et les gouverneurs qu'il nous envoie, ne songent pas plus à ce qui nous touche que nous ne nous occupons du Khan de Tartarie ou du roi des Cannibales. Après cette comparaison, qui n'est pas mieux motivée aujourd'hui qu'elle eut pu l'être en 1838, le colonel exprime le vœu que le comté d'Essex dont il est le représentant, pétitionne le parlement par son entremise afin d'en obtenir une *adresse* à la Souveraine pour l'émancipation des provinces; mais, tout en répudiant l'annexion, il n'en qualifie pas moins d'*insolente* la recente dépêche de lord Grey à ce sujet.

Ce qu'il est bon d'approuver de cette lettre est sans contredit l'opinion qu'y émet son auteur de la convenance de *consulter le peuple touchant l'annexion* : mais il est probable que M. Prince comprend aussi que la confédération des provinces est elle-même une affaire assez importante pour attribuer au peuple le droit de dire ce qu'il en pense.

Avec cet empressement qu'il met d'habitude à reproduire les ecrits ultra-libéraux qui parcourent le monde, le *Herald* a donné depuis, (hier), à ses lecteurs, le discours de V. Hugo, à la suite duquel il est douteux que nous voyions figurer la *réfutation* dans un numéro subséquent de la même feuille.

Si les journaux, imitant la conduite des querelleurs d'habitude, affectaient de ne dire ou de n'insérer toujours que des faits propres a corroborer leurs assertions en fesant abstraction de tout le reste, il est évident que les lecteurs n'en retireraient que peu d'avantage, s'il devait leur en provenir aucun. Cette hypothèse devient une réalité dans les discussions auxquelles se livrent les annexionistes sur leur thème favori ; ils obligent par là les feuilles concurrentes ou adverses à représenter le côté des choses qu'ils s'attachent à dissimuler. Cette observation peut avoir son utilité auprès des lecteurs de toutes les nuances politiques. La disette d'encouragements où se trouve ici le système annexioniste lui fait une nécessité de rechercher dans les états ou les provinces qui nous avoisinent, des *faits* dont il puisse induire des applications favorables. On lit dans un journal annexioniste (numéro d'hier) une mention laudative de ce qu'a dit *en faveur de l'annexion* le *New-Brunswick*, dans ce qu'on appelle son *long et excellent article.* Le *New-Brunswicker* considère, à ce qu'il paraît, l'annexion, comme le seul moyen d'augmenter nos ressources, et le commerce libre, comme devant nous porter le *dernier coup.* Par contre, un autre organe de la presse du *New-Brunswick* envisage bien différemment l'état commercial : c'est le *Courrier* de St. Jean. On y lit, entre autres détails, qu'une augmentation considérable dans la construction navale a suivi de près les réformes commerciales adoptées par l'Angleterre, et que les revenus des douanes de la province du *New-Brunswick*, se sont montés pour la dernière année à £67, 928 " 18 " 3¼, après n'avoir été que de £53, 216 " 4 " 4 en 1848.

Quant à la province que nous habitons, ceux qui croient faire la prospérité des 600,000 Canadiens Français qui la peuplent, en procurant à ce pays des institutions républicaines par son annexion aux Etats-Unis, se taisent pour la plûpart sur l'état arriéré de l'instruction populaire qui est la véritable cause de la lenteur des progrès industriels en Canada, et oublient en même temps que le remède à ce mal transitoire est à notre portée. Le *Transcript*, en commentant avec beaucoup de jugement quelques lignes du *Pilot* sur cette matière, observe que l'annexion ne ferait pas disparaître cet inconvénient. Ce qui suit est un extrait du *Pilot* digne d'être offert à la méditation des lecteurs canadiens :

" Nous avons signalé avec satisfaction les " progrès accélérés du système des Ecoles " communes dans le Haut-Canada. Ce sys- " tème opère parfaitement. Faute de renseig- " nements suffisants, nous ne sommes pas " prêts à dire ce qui en est pour cette partie " de la province. Un *Journal d'éducation* " nous manque—et le sujet n'est pas appré- " cié comme il devrait l'être. La résistance " offerte à la loi des écoles, dont il a dernière- " ment été question dans ce journal, dénote " de la part de ceux qui en ont donné l'exem- " ple un déplorable manque de vues éclairées " et de sentimens justes,—dans le fait, une " ignorance profondément affligeante des pre- " miers principes de science gouvernementale. " —*Aussi longtemps que cet état de l'esprit po-* " *pulaire ne sera pas amélioré, l'éducation, dans* " *le Bas-Canada, progressera lentement; et ain-* " *si, l'aptitude à se gouverner soi-même n'ac-* " *querra que des développemens partiels. Un peu-* " *ple dans une telle position peut être acheminé* " *facilement dans n'importe quelle voie par ceux* " *qui savent s'y prendre pour influencer ou con-* " *duire leurs compatriotes ; et, dans l'occurrence* " *d'évènemens faits pour favoriser l'essor des pas-* " *sions violentes, il donnera indubitablement* " *dans les excès les plus funestes.* De là l'im- " portance de l'adoption de moyens qui dissi- " pent les préjugés du peuple et le disposent " à déférer aux conseils éclairés..."

Nous ne passerons pas sous silence la sortie énergique de Lord John Russell contre l'annexion dans un discours à la chambre des communes, le 8 du mois dernier. Nous ne pouvons citer qu'un fragment de ce discours du ministre qui, en cette occasion, a été l'organe du cabinet impérial sur cette question, qui, désormais, devrait cesser d'en être une.

" La couronne, a-t-il dit, ne saurait accueil- " lir ce plan (de l'annexion, autrement que " par un refus péremptoire (bruyans applau- " dissemens) ; et, malgré que la suggestion en " ait été faite, d'après le caractère de plusieurs " des membres de l'association (annexioniste), " j'ai la confiance qu'ils ne persisteront pas " dans leur projet de s'incorporer à l'état voi- " sin jusqu'au point de vouloir en définitive " effectuer par les armes une separation d'avec

---

m'as dit hier soir en terminant la veillée ; je vais te suivre pied à pied si tu as la patience de m'écouter ; tu me feras ensuite tes objections, et j'y répondrai.

La société est mal organisée, disent les docteurs. Mon ami, il y a des montagnes d'orgueil et d'ignorance dans cette assertion, car c'est Dieu qui a la plus grosse part dans l'organisation sociale par les lois qu'il a imposées à la nature, par les instincts, les sentiments, les besoins qu'il a donnés à l'homme en même temps que les moyens de les satisfaire. Les hommes n'ont eu qu'à faire des lois pour empêcher que les méchants ne troublassent les bons dans la marche que Dieu leur a tracée et qu'ils suivent depuis six mille ans, en cherchant toujours à améliorer leur existence matérielle et morale.

Les hommes se sont souvent trompés dans leurs lois. Ils ont contrarié l'œuvre de Dieu, et c'est ce qu'ils font encore en ce moment par les faux systèmes qu'ils veulent nous appliquer violemment.

Mais les règles posées par l'Eternel ont toujours repris leur empire.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, mon cher Paul, que l'on trouve la société mal organisée ; dans tous les temps il s'est trouvé des philosophes insensés ou pervers qui ont voulu changer la marche du genre humain, et des hommes fous ou vicieux pour les écouter. Leurs doctrines n'ont jamais pu s'établir, et ce sont leur vieilleries que les Louis Blanc, les Cabet, les Proudhon, les Considérant veulent nous donner comme du neuf !

N'oublie pas que les bases de cette organisation tant décriée dans les écrits et les clubs socialistes, viennent de Dieu. Il n'y a jamais eu de lois humaines pour établir que l'homme aimerait sa femme et ses enfants ; que cet amour formerait la famille ; que cette famille défricherait un champ, le mettrait en valeur par des travaux incessants, des constructions, etc. ; que ce champ, ainsi arraché à la stérilité, resterait sa propriété et celle de ses enfants.

Non, la loi humaine n'a fondé ni la famille ni la propriété : elle s'est bornée à donner des garanties à ces deux grandes bases de l'avenir de l'humanité. Elle a réglé les rapports des familles entre elles et les droits de l'individu dans la famille ; elle a sauvegardé la propriété contre les usurpateurs et les voleurs.

Voilà ce que les socialistes veulent renverser ! et, pour cela, ils font la même manœuvre que ces industriels qui, ayant dérobé quelque bijou au milieu d'une foule, crient a tue-tête : au voleur ! Dis-moi, crois-tu que notre bon père ait volé la propriété qu'il nous a laissée ? Te rappelles-tu tout ce qu'il a versé de sueurs, tout ce qu'il s'est imposé de privations pour nous amasser quelque chose ? Crois-tu qu'il eût fait tout cela pour les trente-cinq millions de frères que les socialistes veulent nous donner pour co-partageants ? il eût peu travaillé et il aurait mangé tout ce qu'il aurait produit.

Je ne t'en dirai pas d'avantage sur l'origine de l'organisation sociale et de la propriété : je t'engage à lire l'excellent livre de M. Thiers sur ces matières, et un tout petit livre du maréchal Bugeaud sur le même sujet : ils t'en apprendront plus que je ne pourrais le faire.

Ils t'on dit encore, tes professeurs, que *les uns ont tout et que les autres n'ont rien*. Qu'est-ce que *tout* ? Est-ce la fortune présente et future, créée et à créer ? Qui donc possède la richesse à créer ? Celle-là n'appartient à personne encore et elle est à la disposition de tout le monde par le travail.

Connais-tu des aristocrates qui aient entre leurs mains la récolte de 1850 ? Tu sais bien qu'elle est dans les mains de Dieu qui fait les saisons et dans les bras vigoureux des cultivateurs. Il en est de même de tous les objets qu'on doit fabriquer dans la même année.

Tu me diras peut-être : mais les aristocrates, ayant la terre, disposent par cela même de la récolte.

De singuliers aristocrates que nos quinze millions de petits propriétaires qui ont découpé la plus grande partie du sol en lanières ! mais passons et voyons si tout le monde ne prend pas sa part de la récolte, comme de tous les produits, et s'il n'y a pas là réellement une grande communauté mille fois mieux organisée que celle de vos communistes.

Dis-moi, le blé pousse-t-il dans nos champs et se récolte-t-il sans travail ? le propriétaire qui fait valoir, ou le fermier, n'emploie-t-il pas des valets de charrue et des manœuvres ? Il faut les payer *recta* ; avec quoi ? avec le produit le plus net de la récolte. Ces salaires ne gèlent pas, ne brouillardent pas, ne grêlent pas : tous les risques sont pour le propriétaire ou le fermier, et ils sont grands, nombreux. Faudrait-il encore donner la récolte aux ouvriers, après leur avoir donné une grande partie de sa valeur et quelquefois plus, comme cette année, par exemple, où le froment se vendant 15 fr. ne paye pas le prix qu'il a coûté à produire ?

Les mêmes considérations s'appliquent exactement à tous les produits de la main de l'homme. Voilà un château objet de l'envie et même de la haine des demagogues. Il a coûté 300,000 fr. à construire ou à meubler ; cette somme a été distribuée à 150 espèces d'ouvriers. Si, selon les doctrines des communistes ou des partageux, on leur donne encore le château, ils l'auront en deux fois, c'est-à-dire qu'ils auront volé les 300,000 fr. qui n'avaient été produits que par le travail et qui, à ce titre, étaient aussi sacrés que le prix de la semaine de l'ouvrier.

Tu dois voir par là, si tu n'es pas aveugle, que la fortune, de quelque nature qu'elle soit, créée ou à créer, appartient à tout le monde ; que, par la force des choses, elle se partage tous les jours de la manière la plus équitable d'après le travail, l'habileté, l'intelligence de chacun. Le riche ne jouit de ses terres, de ses capitaux en tout genre qu'à la condition d'en distribuer le produit à tout le monde. Sans cela, sa terre resterait improductive ; au lieu de construire des maisons, il laisserait croûler celles qu'il a ; au lieu d'avoir des voitures, de beaux meubles, de beaux habits, etc. ; il enfouirait ses écus dans la terre. Les ouvriers aimeraient-ils mieux cela par amour pour l'égalité ?

Ah ! il est vrai que les riches jouissent de certaines choses dont ne jouissent pas les simples travailleurs. Mais les riches les obtiennent-ils au détriment du pauvre ? Je t'ai démontré le contraire. En jouissant, le riche partage sa fortune. Les chefs de la démagogie en sont jaloux et c'est pour cela qu'ils prêchent une absurde et impossible égalité. Mais quand, au nom du peuple, ils ont eu fait la révolution de février, ont-ils fait loger le peuple dans les palais du roi et des princes ? L'ont-ils fait rouler dans les carrosses de la cour ? Non, ces ennemis du luxe qui alimente les ouvriers ont gardé tout cela pour eux, et le peuple les voyait avec mépris se pavaner sur les chevaux du roi : C'est en partie pour cela qu'il les a renvoyés, en nommant Louis Napoléon président de la République.

Les chefs des clubs ont dit aussi que, *dans leur organisation sociale, il n'y aura ni pauvres, ni riches, mais que tout le monde aura le nécessaire, car Dieu a fait les richesses pour tout le monde et il en a fait assez.* Tu vois que je n'ai pas oublié tes paroles d'hier soir. Il y a là des questions capitales qu'il faut soigneusement examiner.

Dieu n'a pas fait les richesses. S'il les eût faites, il n'eût pas condamné l'homme à travailler pour le punir de sa faute, punition douce, car l'homme aurait une triste existence, s'il ne travaillait pas. Il lui a donné tout simplement les éléments de la vie et de la production ; l'intelligence, la force, la lumière, la terre, l'air, le feu et l'eau. Tout le reste, il faut que l'homme le produise à la sueur de